

P.V. réunion travail Dpt Arbitrage – 30/06/2019

Présents : MM. GEURTEN A. (Président) ; ANDREU J. ; MOSCIATTI R. ; SAMU A. ; AIGRET Ph. ; JORIS Y. ; WARENGHIEN F. ; MASSLOW S. ; FORTHOMME H.

➤ **Courrier : traité**

- Discussion autour du représentant au DA pour le Luxembourg.

➤ **Tâches du DA :**

- Président : Geurten A.
- Secrétaire : Forthomme H.
- Convocateur : Mosciatti R.
- Désignations formateurs : Joris Y.
- Réception rapports formateurs : Forthomme H.
- Envoi rapports formateurs : Samu A.
- Cellule formation arbitres : Andreu J. – Forthomme H. – Aigret Ph. – Warenguien F. – Masslow S.
- Instructeur FIBA : Andreu J.
- Vérification déplacements + matchs jeunes rég. : Masslow S.

➤ **A planifier :**

- 2 réunions par an organisées par le DA avec les 5 CFAs (2 membres par CFA).
- Formation des formateurs.
- Projet d'arbitrage lors de matchs au Centre de formation Awbb : jeunes prometteurs provinciaux et arbitres régionaux.

➤ **Nouveau système d'évaluation régional :**

Système de CLASSIFICATION – Arbitres régionaux Saison 2019-20

- Tous les arbitres seront vus de 4 à 6 fois pour la R1 et de 2 à 4 fois pour la R2, au minimum, sur l'ensemble de la saison, en fonction de leurs disponibilités. Dans la mesure du possible, les évaluations seront étalées sur la saison.
- Il n'y a plus de « classificateurs », seulement des « évaluateurs ». Ainsi, un même évaluateur ne verra certainement pas tous les arbitres.

- Le rapport d'évaluation est identique à la saison passée ; vous êtes jugés sur 11 items, chaque item est noté : under, average, good, very good.
A l'issue du rapport, l'évaluateur vous donnera une lettre afin que vous ayez une appréciation de la performance de votre arbitrage dans la rencontre :
 - A : excellente rencontre, tout est parfait, maîtrisé, vous avez clairement une gestion parfaite de ce niveau d'arbitrage, vous pouvez monter de division.
 - B : bonne rencontre, mais plusieurs choses sont encore perfectibles, vous êtes bien dans votre division, avec du travail et les quelques ajustements vous pouvez certainement penser à monter de division.
 - C : arbitrage normal-moyen, vous avez beaucoup de travail car plusieurs éléments ne sont pas maîtrisés ou moyennement, vous êtes à votre juste niveau dans la division.
 - D : mauvaise rencontre, comme dit l'adage : « il y a des jours où l'on apprend... », c'est le cas pour vous aujourd'hui, une remise en question est nécessaire, un travail énorme est à réaliser car la prestation n'est pas à niveau de ce qu'on demande en régionale.

- Les évaluateurs doivent rendre au DA un classement des arbitres qu'ils ont vus :
 - o En décembre (au moment de la trêve)
 - o Juste avant les PO

- Le DA a établi une liste de critères qui sera appliqué pour chaque arbitre et évalué sur 100 pts :
 - a) 10 pts – Test physique
 - b) 10 pts – Test théorique AG mi-saison
 - c) 20 pts – Disponibilité
 - d) 20 pts – Arbitrage rencontres de jeunes
 - e) 10 pts – Absence non-justifiée/Déconvocation intempestive à une rencontre
 - f) 20 pts – Analyses vidéo
 - g) 10 pts – Participation aux 4 quizz vidéo ou théorique de la saison/Présence aux 2 AG

- A l'aide du classement des évaluateurs et des critères du Département, le DA établira la liste des arbitres pour les PO ; les futurs montants font partie de cette liste.

- Pour les PO, et donc pour départager les arbitres repris, on recommence un nouveau système d'évaluation qui consistera en :
 - o Nomination au sein des évaluateurs de 4 évaluateurs qui deviennent « classificateurs ».
 - o 2 classificateurs qui assistent à la même rencontre de PO (hommes et dames).
 - o Chaque arbitre sera donc vu par chaque classificateur durant les PO.
 - o Le DA assistera également à chaque rencontre de PO.
 - o A l'issue des PO, chaque classificateur rendra son classement, le DA rendra également son classement ; le classement final sera ensuite décidé.

➤ **Divers :**

- Echecs test physique pour la TDM.
- Dans le cas d'une déconvocation intempestive, l'arbitre sera directement appelé au DA.

Au nom du DA, le secrétaire

Hervé Forthomme